

# AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 2 mars 1923

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations  
et de motions.

## INTERPELLATIONS

Pour vendredi, 2 mars 1923

### No 1.

Par l'honorable M. Green:—

27 février—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Le gouvernement a-t-il exclu une superficie de terre, par arrêté ministériel du 2 février 1922, du parc Kootenay, tel que délimité par arrêté ministériel du 21 avril 1920, et l'a-t-il vendue ou d'une façon aliénée? Dans l'affirmative, à qui et à quelle date?

2. A-t-il été adressé une demande d'achat ou de concession de quelque partie de ces terres exclues et, dans l'affirmative, par qui et à quelle date?

3. S'il a été vendu ou d'autre manière aliéné quelque partie de ces terres exclues, quelle en est la superficie et quelles sont les conditions relatives au prix et aux échéances?

### No 2.

Par l'honorable M. Bourque:—

27 février—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Si le seul embranchement de chemin de fer dont le gouvernement n'a pas pris possession au Nouveau-Brunswick est le chemin de fer Kent-Northern?

2. Si cette voie ferrée dessert une importante région d'agriculture, de pêche et d'exploitation forestière?

3. Des négociations ont-elles été engagées par le gouvernement ou la Commission des chemins de fer en vue de l'acquisition de ce chemin de fer? Dans l'affirmative quand ces négociations ont-elles commencé, quel accord a été conclu et à quelle date?

4. Le gouvernement se propose-t-il d'acquérir ce chemin de fer et, dans l'affirmative, à quelle époque?

5. Que fait-on actuellement en vue de l'acquisition de ce chemin de fer?

6. Quelles représentations le gouvernement a-t-il reçues, relativement à la nécessité d'acquérir ce chemin de fer, et de quelle part?

7. Quels rapports le gouvernement a-t-il reçus concernant l'état du chemin de fer et de l'opportunité de l'acquérir, et qui les a adressés?

### No 3

Par l'honorable M. Tanner:—

27 février—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. Quels jours de l'année sont prescrits et observés par les divers départements du gouvernement, à Ottawa, comme jours fériés?

2. Quels sont les jours fériés prescrits par la loi?